

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00515
Numéro SIREN : 819 174 640
Nom ou dénomination : 2.L.M.

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2021 sous le numéro de dépôt 7044

Désignation de l'entreprise SAS 2 L.M Néant *

Adresse de l'entreprise 1 RUE DU MOULIN 77670 VERNOU LA CELLE SUR SEINE

Número SIRET *

8	1	9	1	7	4	6	4	0	0	0	0	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

7004

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 9		3 1 1 2 2 0 1 8		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042	200 000	200 000	200 000	200 000	
Total I (5)		044	048	200 000	200 000			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070			3 500	
		Autres * (3)	072	074	200	200	200	
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	8 371	8 371	8 551		
	Charges constatées d'avance *	092	094					
	Total II		096	098	8 571	12 251		
	Total général (I+II)		110	112	208 571	212 251		

		PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000	2 000			
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		200	200			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131						
	Report à nouveau	134		51 410	25 453			
	Résultat de l'exercice	136		23 864	25 957			
	Provisions réglementées	140						
	Total I		142		77 474	53 610		
	Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		97 906	124 796			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 200	1 200			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	27 428	31 990	32 645			
	Produits constatés d'avance	174						
Total III		176		131 097	158 641			
Total général (I + II + III)		180		208 571	212 251			

RENOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

77

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

RENOIS

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2 L.M

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le									
		13	1	2	2	0	1	9	13	1	2	2	0	1	8
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210							
	Production vendue	{ biens et livraisons intracommunautaires }		215			214								
			services *		217			218		32 083		35 000			
			Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222						
	Production immobilisée *						224								
	Subventions d'exploitation reçues						226								
	Autres produits						230		0						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		32 084		35 000				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234								
	Variation de stock (marchandises) *						236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240								
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242		1 140		1 174				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243			244		96		48				
	Rémunérations du personnel *						250								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252								
	Dotations aux amortissements *						254								
	Dotations aux provisions						256								
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262							0	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260											
Total des charges d'exploitation (II)						264		1 235		1 223					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		30 848		33 777					
Produits financiers (III)						280									
Produits exceptionnels (IV)						290									
Charges financières (V)						294		2 773		3 239					
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300									
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348												
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306		4 211		4 581					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		23 864		25 957					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		23 864		314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318									
	Provisions non déductibles *					322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		4 211							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997					
Déductions	Entreprise nouvelle (44. septies)		986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138			342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990						
	Divers (44. quaterdecies)	ZFA NG	345	Investissements outre-mer	344	Crédance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						993	Zone de développement prioritaire (44. septecies)	993	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2		352		28 075		354				
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356								
Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :									360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2		370		28 075		372					

MA

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 L.M

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	200 000	482		484		486	200 000	200 000
TOTAL		490	200 000	492		494		496	200 000	200 000

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.													

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies-
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 L.M

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606	
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616	
		Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646	
		Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656	
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666	
TOTAL				680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 417
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	125
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

117

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

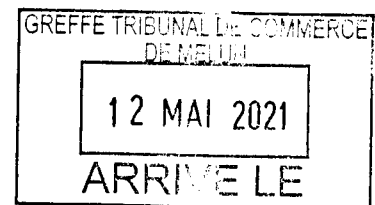
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

MA

112

SAS 2.L.M
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 RUE DU VIEUX MOULIN
77670 VERNOU LA CELLE SUR SEINE
819 174 640 RCS MELUN

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**



L'Assemblée Générale approuve le projet d'affectation du résultat proposé par la gérance dans son rapport.

En conséquence, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019 faisant apparaître

- un bénéfice de 23 864.13 Euros

Total 23 864.13 Euros

Affectation :

- Report à Nouveaux 23 864.13 Euros

Total 23 864.13 Euros

Cette résolution est adoptée dans son intégralité par l'assemblée Générale des associés en date du 30 Septembre 2020.

Le Président